

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 3 décembre 1969

C o m m u n i q u é

Comme la nouvelle en a été donnée par la télévision et la radio suisses, le Général Ojukwu a adressé au Président de la Confédération, par l'intermédiaire d'un parlementaire suisse, un message priant notre pays d'intervenir seul ou avec d'autres Etats neutres dans le conflit qui l'oppose au Gouvernement nigérian. Les autorités suisses qui, lorsque cela est possible, se font toujours un devoir de contribuer au maintien et au rétablissement de la paix et dont l'attitude a été inspirée depuis le début des hostilités au Nigéria par le souci de tout mettre en oeuvre pour venir en aide aux victimes du conflit, ont examiné cette requête avec attention. Ensemble avec d'autres gouvernements, les autorités fédérales ont recherché avant tout de nouvelles possibilités de secourir la population civile. Comme on le voit, il s'agit d'une initiative se situant essentiellement sur le plan humanitaire. Des contacts ont aussi eu lieu avec le Gouvernement de Lagos.

Pour qu'un pas de plus puisse être accompli, il est clair qu'il faudrait que les parties intéressées aient donné leur consentement et que les autorités sollicitées de prêter leurs bons offices soient assurées d'être entourées de la discrétion nécessaire pour que leur démarche puisse aboutir. Les efforts déployés en vue de permettre au plus tôt la réactivation d'une aide adéquate à la population civile se poursuivent. Ils ne devraient en aucun cas aller à l'encontre de ceux qui sont en cours sur le plan politique du côté africain, mais au contraire faciliter toute solution possible pouvant mettre un terme à la tragédie nigériane.

